

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

« Notre défi : impliquer plus de gens »

Après deux ans au conseil communal, Kayoux change de représentants. Bilan avec Raphaële Buxant et Géraldine Pignon.

● Interview :
Quentin COLETTE

Promesse tenue : lors du prochain conseil communal d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 26 janvier, les deux élues Kayoux (minorité), Géraldine Pignon et Raphaële Buxant, céderont leur place à Florence Vancappel et Stéphane Vanden Eede. Ceux-ci deviendront les nouveaux porte-parole de la liste citoyenne entrée au conseil suite aux élections de 2018.

Géraldine Pignon et Raphaële Buxant, quel regard portez-vous sur ces deux années passées au conseil communal ?

Géraldine Pignon : Notre grande fierté, c'est d'avoir atteint notre objectif d'organiser 8 assemblées citoyennes délibératives par an, soit 16 assemblées en 2 ans. Notre projet est porté par des bénévoles, il demande du temps et des moyens. On se doit donc de saluer l'implication des personnes qui soutiennent le projet.

Ces assemblées comprennent un temps d'information, un temps de débat et un temps de décision. C'est un processus collectif que nous tentons toujours d'améliorer pour reporter au conseil une position argumentée.

Raphaële Buxant : Le projet vise à ce que les citoyens se réapproprient la politique locale autrement. Nous ne nous opposons pas au système représentatif. Notre projet participatif est complémentaire et permet de redonner une voix délibérative aux citoyens. Nous avons aussi atteint un deuxième objectif majeur, celui de la rotation de nos représentants au conseil communal. Et ce sera à nouveau le cas dans deux ans. Enfin, nous avons donné un peu plus de place aux femmes



Les deux premières porte-parole de Kayoux, Raphaële Buxant et Géraldine Pignon, ici au conseil communal de novembre 2019.

au conseil où ce sont surtout des hommes qui s'expriment.

Vos assemblées réunissent une trentaine de personnes. Il y a peu, vous avez lancé un questionnaire en ligne pour savoir comment impliquer davantage de personnes. Vu votre projet, c'est le gros défi auquel vous devez faire face.

R.B. : C'est notre plus grand défi. À première vue, il y a deux freins qui ressortent. Il y a la question du temps, nos vies étant déjà tellement chargées. Ensuite, la peur de venir. Certains pensent qu'il faut être expert pour s'exprimer. Or, tout le monde a des éléments

à apporter. Il y a donc un travail de démystification de la politique locale à réaliser.

Il y a aussi la question de la représentativité. Les positions relayées au conseil sont souvent idéologiquement très marquées.

G.P. : Kayoux apporte quelque chose de novateur et touche des gens sans doute davantage impliqués et marqués idéologiquement. Mais nous sommes un groupe ouvert à tous. Et donc oui, nous cherchons à atteindre un public plus nombreux et diversifié.

« Un apprentissage incroyable »

À titre personnel, que retirez-vous de cette expérience ?

Géraldine Pignon : C'est un apprentissage incroyable. On saisit le potentiel de la politique communale, mais aussi ses limites, ce qui nous amène à nous intéresser à d'autres niveaux de pouvoir.

Raphaële Buxant : Mais les grandes questions de société, comme la 5G, les migrants, etc., devraient être reprises au niveau communal

même si les décisions dépendent du fédéral ou de la Région.

G.P. : Politiquement, en me confrontant à différents points de vue, j'ai senti que l'expérience me décloisonnait. Et je crois encore plus à l'intelligence collective.

R.B. : En tant qu'enseignante, il est aussi intéressant d'expérimenter des outils pour informer, débattre et prendre une position sur un sujet.

Un reproche qui vous est adressé est que votre vote est figé, peu importe le débat au conseil.

R.B. : C'est surtout l'inverse qui est vrai : la décision du conseil est figée avant la séance. Faire croire qu'après un débat au conseil, il y a moyen de changer la décision soumise au vote est un leurre. On a peut-être réussi deux fois à faire modifier le projet de procès-verbal.

G.P. : C'est quelque chose qui m'a étonnée. Au conseil, tout est déjà joué d'avance. Il y a très peu de marge de manœuvre pour faire changer la décision.

Et vos souhaits pour l'avenir ?

G.P. : Continuer à avancer dans un esprit de collaboration avec la Commune qui a la volonté de mettre en avant la participation citoyenne.

R.B. : Ce serait bien que la Ville organise elle-même des assemblées délibératives, sur tirage au sort, un must, sur les gros sujets impactant la commune. La démarche pourrait d'ailleurs être accompagnée par l'université. ■ **Q. C.**

R.B. : En outre, il y a ce que j'appelle le vote Playmobil, c'est-à-dire que beaucoup de conseillers votent en bloc, sans même avoir analysé les points au préalable.

De notre côté, Géraldine et moi reportons parfois des votes différents, notre assemblée ayant été partagée sur le point.

De plus, nous arrivons parfois avec différents votes possibles en fonction des réponses données, comme ce fut le cas avec le rapport d'incidences environnementales de la Baraque, à Louvain-la-Neuve.

Nous saluons d'ailleurs que le collège ait permis cette fois-là aux conseillers d'émettre des amendements au projet avant le conseil, même si le jour même, il restait des questions qui pouvaient faire évoluer notre vote dans un sens ou dans l'autre.

J'ajouterais encore que le jeudi avant le conseil, il y a une commission des affaires générales qui permet, avec le collège, de débroussailler le terrain. Nous y posons nos questions. Les réponses et arguments du collège nourrissent donc le débat dans nos assemblées, le dimanche.

Et si nous reposons parfois nos questions au conseil, c'est pour que la justification du collège soit énoncée publiquement. C'est important, car une décision est mieux acceptée si elle est expliquée. L'échevin Philippe Delvaux le fait, par exemple, très bien.

Sur ces deux années, vous avez rencontré des difficultés ?

R.B. : Il y a la question du temps et de l'accès à l'information. On ne reçoit le projet de PV qu'une semaine avant le conseil. De plus, on ne peut le rendre accessible au public que le vendredi. Ce qui ne facilite pas notre tâche pour l'analyser collectivement. Beaucoup de décisions importantes sont aussi prises par le collège. Or, l'accès aux PV du collège est difficile : il faut prendre rendez-vous, etc. Et en plus, ils ne sont réservés qu'aux conseillers vu qu'ils ne sont pas anonymisés. Il faudrait trouver une solution, c'est une question de transparence. ■